ILS GÈLENT LA GRÈVE EN MAINTENANT LEURS REVENDICATIONS

Les hospitalo-universitaires fixent un ultimatum à Ould Abbès

Le mouvement de grève des hospitalo-universitaires a finalement été gelé. Les assurances d'Ould Abbès qui s'est invité à l'assemblée générale du syndicat ont plaidé en faveur de cette décision. Il s'agit, cependant, d'un ultimatum d'un mois au terme duquel les hospitalo-universitaires évalueront la mise en œuvre ou pas des promesses du ministre.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - En demandant, conformément à la réglementation, la présence d'un représentant de l'administration lors de leur assemblée générale, les hospitalo-universitaires étaient loin de penser que c'est le ministre en personne qui y sera présent.

Ould Abbès s'est en effet invité à l'AG du syndicat des hospitalo-universitaires et a endossé le rôle de pompier.

Aux hospitalo-universitaires qui exigeaient la promulgation du régime indemnitaire, le règlement de la pénurie de médicaments dans les structures de santé et l'amélioration des conditions d'exercice, le ministre a apporté des réponses qui, sans pour autant convaincre totalement le syndicat, laissent entrevoir un début de prise en charge des revendications.

Contacté hier, le professeur Djidjeli, président du Syndicat des hospitalo-universitaires, a estimé que très souvent, c'était «la démarche autoritariste» de la tutelle qui a souvent entravé le dialogue. Il en veut pour preuve le dossier du régime indemnitaire.

N'ayant pas d'interlocuteur, les hospitalo-universitaires ignoraient que le régime indemnitaire était ficelé et qu'il se trouvait au niveau de la Fonction publique. Une information donnée hier par le ministre de la Santé.

Le Pr Djidjeli s'étonne que le syndicat soit reçu quatre fois en deux jours alors qu'il tentait depuis des mois de trouver un interlocuteur auprès du ministère de la Santé. En tête des requêtes qu'il voulait faire entendre, l'amélioration des conditions d'exercice de la profession. «Notre plus gros problème, ce sont les conditions de travail.

On avait déjà saisi le ministère de la Santé du temps de Barkat pour dire que nous étions devenus les gestionnaires de la pénurie», explique le Pr Djidjeli.

Revendication à laquelle le ministre de la Santé a répondu en développant le même discours tenu face aux importateurs de médicaments.

Il a évoqué les «sévères mesures» qui seront prises à l'encontre de «tous ceux qui prennent en otage la santé du citoyen». Les hospitalo-universitaires attendent néanmoins des actes.

Photo : Samir Sid

Les conditions de travail, une plaie pour les hospitalo-universitaires.

Dans trois semaines, ils tiendront une autre assemblée générale au cours de laquelle ils évalueront l'état d'avancement des promesses faites par Ould Abbès.

N. I.

ELLE ANNONCE UNE RÈPRISE DE LA PROTESTATION POUR LE 10 NOVEMBRE

La FNTE dénonce des discriminations envers les personnels pédagogiques

La Fédération nationale des travailleurs de l'éducation annonce une reprise de la protestation dès le 10 novembre prochain, après la grève de trois jours initiée par le syndicat les 4, 5 et 6 de ce mois d'octobre. La FNTE dénonce «les discriminations envers les personnels pédagogiques suite à l'octroi des nouvelles primes».

F.-Zohra B. - Alger (Le Soir) - Les représentants de la FNTE se sont réunis, jeudi dernier, avec le secrétaire général du ministère de l'Education en vue de discuter des principales revendications du syndicat.

«Lors de cette rencontre, nous a été communiqués les résultats partiels concernant notre plateforme de revendications. Il s'agit notamment du régime indemnitaire des personnels pédagogiques régi par le statut particulier du secteur de l'éducation», a déclaré M. Khoulalène chargé des conflits sociaux à la FNTE. Le syndicaliste dira, cependant, qu'une ségrégation inacceptable a été constatée et concerne les corps communs et les ouvriers professionnels qui n'ont pas été touchés par les récentes augmentations. «Pour cela, nous maintenons notre programme de protestation avec une reprise de la grève dès le 15 novembre prochain pour une protestation reconductible, si la tutelle ne répond pas favorablement à nos revendications», a précisé M. Khoulalène. Ce dernier notera que son syndicat exige que cette catégorie soit intégrée au statut du secteur de l'éducation ainsi que l'élargissement des indemnités à ces catégories de travailleurs. «Ce ne sera que la réparation d'une injustice commise à leur encontre», dira le syndicaliste. Ce dernier annoncera, en outre, que la tutelle a répondu favorablement aux revendications relatives aux primes et indemnités.

Photo : DR.

Benbouzid a décidé d'élargir le bénéfice de la prime de documentation.

Il s'agit d'une nouvelle prime d'un taux de 15% du salaire de base concernant tous les fonctionnaires régie par la loi 315-08, de la revalorisation de la prime de qualification à 40% et 45% du salaire de base selon la classification à titre rétroactif, et ce, à compter du 1er janvier 2008 ainsi qu'une prime de pénibilité à hauteur de 10% du salaire de base pour les laborantins à titre rétroactif.

Le ministère de l'Education a aussi décidé d'élargir le bénéfice de la prime de documentation aux fonctionnaires des services économiques à titre rétroactif. A cet effet, le secrétariat de la FNTE se dit décidé à poursuivre sa mobilisation en vue des discussions concernant les dossiers du statut particulier, le régime indemnitaire et le reste de la plateforme de revendications.

La FNTE précise, par ailleurs, que la grève organisée la semaine dernière a été couronnée de succès et a mobilisé la majorité des travailleurs du secteur.

F.-Z. B.

AZEFFOUN

Attentat contre des soldats de la Marine nationale

Pour la troisième fois de l'année, des soldats de la Marine nationale ont été ciblés par un attentat non loin de leur caserne, à la sortie est de la ville d'Azeffoun, selon des sources locales.

L'attentat s'est produit en milieu de matinée de jeudi. C'est au passage d'un véhicule de la Marine qu'une bombe de forte puissance, enfouie dans le bas-côté de la chaussée, a explosé.

La déflagration a grièvement blessé les deux occupants du véhicule, immédiatement transportés vers le nouvel hôpital de la ville où, selon une source sécuritaire cette fois, ils ont succombé, moins d'une heure après. Ce n'est pas la première fois que la route menant vers la caserne de la Marine nationale d'Azeffoun et ses environs immédiats se sont avérés dangereux pour les divers corps des services de sécurité. Au tout début de l'été dernier, en effet, un véhicule de la police a été rudement secoué par une explosion à son passage, causant des blessures à ses quatre occupants.

Plus récemment encore, en août dernier, c'est un officier de la Marine qui a s'en est tiré avec quelques blessures lorsque sa voiture a été prise pour cible par une bombe artisanale.

A. M.

RENCONTRE SYNDICATS-MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le SNTE maintient son mouvement de protestation

Le Syndicat national des travailleurs de l'éducation estime insuffisantes les mesures annoncées par la tutelle concernant les nouvelles primes et déclare maintenir son mouvement de grève prévu pour le 10 octobre.

A l'instar des autres syndicats du secteur de l'éducation, le SNTE a rencontré ce jeudi le secrétaire général du ministère de l'Education dans le cadre des discussions entamées concernant les revendications des travailleurs du secteur.

Le syndicat dit avoir pris acte des décisions annoncées par la tutelle concernant notamment la revalorisation des primes. Le syndicat estime que ces primes représentent une compensation du régime indemnitaire du secteur de l'éducation et ce en comparaison avec les autres secteurs de la Fonction publique.

A cet effet, les membres du SNTE exigent la prise en charge des dossiers en suspens et qui concernent, notamment, le traitement des lacunes du statut particulier, le dossier des retraites, les primes de régions, le volume horaire du travail dans l'enseignement primaire, la médecine du travail ainsi que les dossiers relatifs au logement, à l'incorporation des corps communs et aux vacances scolaires.

Le secrétariat général du SNTE affirme, également, que la concertation se poursuit au niveau de la base à travers la session extraordinaire ouverte.

F.-Z. B.